

DIORES

En route vers les études de médecine et dentisterie !



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA WALLONIE ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Conditions d'utilisation

Ce Powerpoint est un support du Projet FSE DIORES créé dans le cadre de la Séance d'Information « En route vers les études de médecine et dentisterie ! ».

- Il s'agit d'un document synthétique ; il ne fournit pas à lui seul une information exhaustive. Il est destiné à être utilisé dans le cadre de cette activité, accompagné des explications données par les animateurs.
- Il ne peut être modifié sans concertation avec l'équipe du Projet FSE DIORES.
- Il ne peut être utilisé en dehors des séances d'information organisées par les Carrefours Emploi Formation Orientation, les Cités des Métiers (Charleroi, Liège, Namur) et/ou le Projet FSE DIORES.
- Contact : sarah.brohe@condorcet.be.
- Date de mise à jour : 23.04.2020.



Au programme

Examen d'entrée

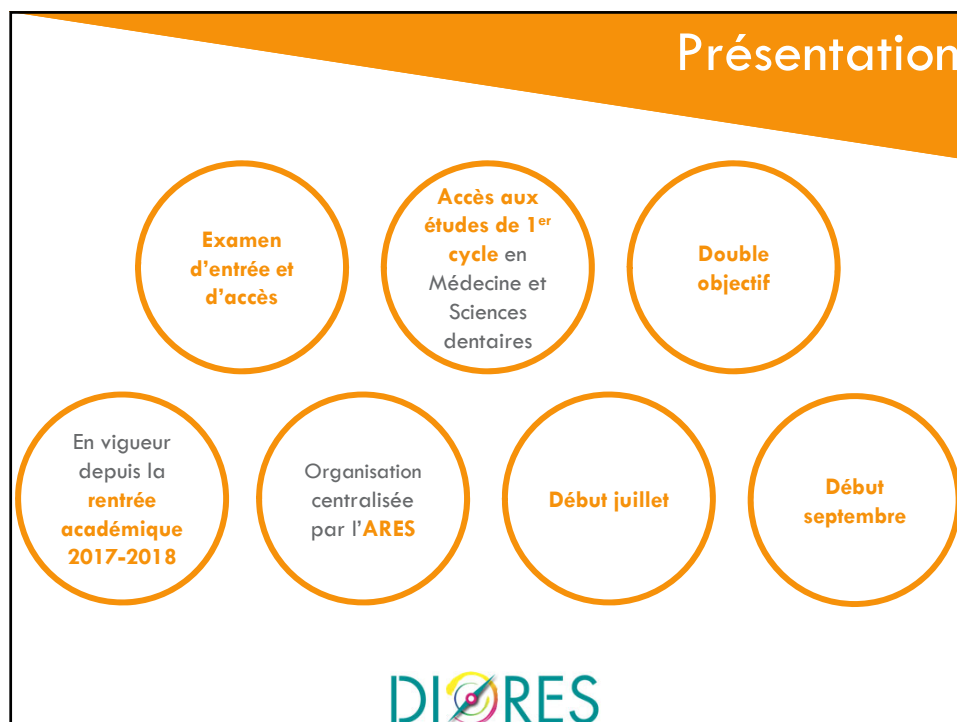
Préparation à l'examen d'entrée

Que faire en cas d'échec ?

DIORES

EXAMEN D'ENTRÉE





Résultats 2019

Moyenne et proportion des candidats et candidates ayant obtenu au moins 8/20 par matière

	MOYENNE	% ≥ QUE LE SEUIL DE RÉUSSITE
PARTIE 1		
	/20	% ≥ 8/20
Chimie	10,5	77,03 %
Biologie	10,5	81,37 %
Physique	8,4	54,26 %
Mathématiques	7,8	49,77 %
PARTIE 2		
Raisonnement	7,4	45,66 %
Communication	13,6	97,56 %
Éthique	11,3	81,41 %
Empathie	13,5	89,89 %

Source : ARES

Modalités d'inscription

Inscription en ligne sur le site de l'ARES

- www.ares-ac.be

Quand ?

- Le vendredi 28 août 2020
- Le samedi 12 septembre 2020

Frais d'inscription

- 30€ (payable uniquement par virement bancaire)



Modalités d'inscription

Exemple :

- Vous avez présenté l'examen d'entrée le 6 juillet 2018 (année académique 2018-2019)
- Vous avez présenté l'examen d'entrée le 5 septembre 2018 (année académique 2018-2019)
- Vous présentez l'examen d'entrée le 10 juillet 2019 (année académique 2019-2020)
- Vous présentez l'examen d'entrée le 4 septembre 2019 (année académique 2019-2020)
- **Vous ne pouvez plus présenter l'examen d'entrée avant l'année académique 2023-2024.**

L'étudiant ne peut présenter l'examen d'entrée que durant deux années académiques maximum sur une période de cinq années académiques.



Étudiants non-résidents

Deux implications importantes

1. Incidence sur les conditions de réussite à l'examen d'entrée

« La sélection des étudiants non-résidents ne s'effectue pas par tirage au sort, mais en fonction des résultats obtenus à l'examen d'entrée. »

La procédure de sélection des étudiants non-résidents a lieu à l'issue de la délibération du jury déclarant la réussite ou non à l'examen d'entrée.

Cette sélection, organisée par filière, n'intervient que lorsque le nombre d'étudiants non-résidents ayant réussi l'examen d'entrée est supérieur à 30 % de la totalité des étudiants ayant réussi l'examen d'entrée. Le calcul du quota de 30 % d'étudiants non-résidents s'effectue lors de la délibération de chaque épreuve, de manière indépendante par rapport à l'autre épreuve. »



Source : ARES

Étudiants non-résidents

Deux implications importantes

2. L'étudiant **ne peut pas déposer** un dossier de demande d'inscription à l'un des bacheliers contingentés suivants :

- Kinésithérapie (et réadaptation)
- Médecine vétérinaire
- Sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie
- Logopédie
- Audiologie

Études contingentées : cursus pour lesquels le nombre d'étudiants qui ne résident pas en Belgique et qui s'y inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles est régulé.



Source : ARES

Programme

Connaissance et compréhension des matières scientifiques

- Chimie
- Biologie
- Physique
- Mathématiques

Communication et analyse critique de l'information

- Raisonnement, analyse, intégration, synthèse, argumentation, critique et conceptualisation
- Communication et perception des situations de conflit ou potentiellement conflictuelles
- Perception de la dimension éthique des décisions à prendre et de leurs conséquences pour les individus et la société
- Empathie, compassion, éthique et respect



Modalités de l'examen

Une journée complète de 9h30 à 17h00

- Accueil à 8h00

À Bruxelles Expo

Sous forme d'un QCM

- Quatre propositions
- Cotation négative : -1/3 du point en cas de réponse incorrecte
- Réponses à reporter sur un formulaire de réponse (correction par lecture optique)



Conditions de réussite

Réussite

8/20 minimum
dans les huit
matières

10/20 minimum
aux deux
parties



Résultats de l'examen

- **10 jours** après chaque épreuve sur le compte créé en ligne sur le site de l'ARES
- Octroi d'une **attestation de réussite** à l'examen d'entrée pour finaliser son inscription à l'Université choisie
- Possibilité de **consulter ses copies**

The logo for DIORES, featuring the word "DIORES" in a stylized font with a colorful circular graphic element.

Lieux de formation en Fédération Wallonie-Bruxelles

The logo for DIORES, featuring the word "DIORES" in a stylized font with a colorful circular graphic element.



Préparation personnelle

Liens utiles

- [Programme complet de l'examen d'entrée](#)
- [Questionnaires des années précédentes](#)
- [Auto-évaluation en sciences](#)
- [Auto-évaluation en mathématiques](#)

Préparation assistée

Cours préparatoires payants avec inscription obligatoire pour les élèves de rhéto sur les sites des Universités

- **Quand ?**

- Pendant l'année scolaire (de janvier à mai les mercredis après-midi et samedis matin)
- En juin (pour se préparer à la forme de l'examen)
- En août (formule intensive)

- **Quoi ?**

- Révision des matières scientifiques (physique, chimie, biologie et mathématiques) et préparation de la deuxième partie de l'examen d'entrée (à propos de la communication et l'analyse critique de l'information)
- Cours organisés en ligne et/ou en présentiel



Cours préparatoires

ULiège

UNamur

UMONS

ULB

UCLouvain

Au vu de la situation liée au COVID-19, les informations en ligne ne sont pas forcément à jour. N'hésitez pas à prendre contact directement avec les Universités.

Informations de contact

Universités : emails

UMONS	courspreparatoires@umons.ac.be
UCLouvain	coursprepa-woluwe@uclouvain.be
ULB	cours.preparatoires.medecine@ulb.ac.be
UNamur	info.etudes@unamur.be
uLiège	prepamedecine@uliege.be

DI@RES

QUE FAIRE EN CAS D'ÉCHEC ?

Plan B

Si l'examen n'a pas été réussi (ou présenté) :

- Rencontrer un professionnel de l'orientation pour clarifier son projet d'études/professionnel

Si l'étudiant souhaite représenter l'examen durant l'année académique suivante et désire s'y préparer :

- La première année du bachelier en Sciences biomédicales ou Sciences pharmaceutiques
- La septième secondaire spéciale sciences



Année préparatoire

Sciences biomédicales ou Sciences pharmaceutiques

- Programme assez similaire à celui de la première année de médecine ou de dentisterie (un peu plus de mathématiques et moins d'anatomie)
- Apprentissage des exigences de l'enseignement universitaire scientifique
- Valorisation en médecine/dentisterie de certains cours réussis sous forme de dispenses

Septième secondaire spéciale Sciences

- Année peu coûteuse (125€)
- Non-comptabilisée dans l'Enseignement Supérieur en cas d'échec ou d'abandon
- Temps disponible pour mûrir son orientation
- Rythme intermédiaire entre secondaire et supérieur



Source : CIO de Louvain-la-Neuve

Septième secondaire spéciale Sciences

Écoles proposant ce cursus

Athénée
Robert
Catteau
(Bruxelles)

Athénée
Royal Liège
1
(Liège)

Collège
Saint-
Barthélémy
(Liège)

Institut
Sacré-
Cœur
(Mons)

Institut
Saint-
Berthuin
(Malonne)

Institut
Saint-
Joseph
(Charleroi)


Lycée
Martin V
(Louvain-la-
Neuve)



Récapitulatif

Tous les liens précités se trouvent sur notre site internet :

<https://www.diores.be/actualites/19-acces-aux-etudes-de-medecine-et-sciences-dentaires>



Partenaires

Agence Fonds social européen

DIORES est un projet cofinancé par l'Agence FSE. « Le Fonds Social Européen (FSE) est le principal instrument communautaire consacré au développement des ressources humaines et à l'amélioration des mécanismes du marché de l'emploi. Il vise à réduire le chômage en facilitant l'accès au marché du travail par la promotion de l'égalité des chances, l'encouragement à la création d'emplois et l'aide au renforcement des compétences et qualifications professionnelles. »

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA WALLONIE ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

DIORES

Merci pour votre attention !



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA WALLONIE ET LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR